

Mémoire VIVANTE

la
cgt
29

INSTITUT
D'HISTOIRE
SOCIALE

ihs

— Bretagne —

Bulletin de la section finistérienne de l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

N° 14, décembre 2018

Adresse : IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST — Courriel : ihscgt29@orange.fr

Echec à la précarité en 2006 Contre le CPE : victoire par KO

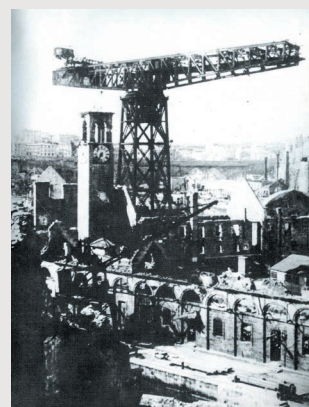


Les étudiants, les lycéens (et parfois des collégiens), les salariés du public et du privé, les retraités, les organisations syndicales, de nombreuses associations, des partis politiques ont fait du combat contre le CPE, de février à avril 2006, l'un des grands mouvements sociaux des années 2000. La jeunesse (ci-dessus) a toujours été au premier rang des manifestations. Une mobilisation massive, unitaire et dans la durée, a mis en échec Chirac, Villepin et le Medef.

Lire pages 3, 4, 5 et 6

Sommaire

Brest 1944 :
la CGT de l'Arsenal
reconstruit
et revendique



Page 2

Pays bigouden :



les 50 ans
de l'Union locale CGT

Page 7

- Assemblée générale de l'IHS 29
- Maison du Peuple de Morlaix : rénovation menée à bien

Page 8

1944 : dans Brest libérée mais détruite...

La CGT de l'Arsenal reconstruit et revendique

Le 19 septembre dernier, comme chaque année à la même époque, le syndicat CGT de l'arsenal commémorait la libération de Brest en 1944 et célébrait la mémoire de ceux et celles qui se sont opposés à l'occupant nazi.

Rappel des années noires et des luttes victorieuses.

Le 18 septembre 1944 les dernières forces allemandes dans la poche de Brest capitulaient. Les combats duraient depuis plus d'un mois. La veille, l'armée américaine et les unités de FFI et de FTP avaient achevé la libération de l'agglomération (Brest, Saint-Marc, Saint-Pierre et Lambézellec) qui était détruite à 80 %.

80 000 habitants sont sans abri. Les installations portuaires, civiles ou militaires, bombardées, minées, sabotées, sont hors d'usage. Des centaines d'épaves obstruent les passes et les accès aux bassins du port.

Plus de gaz, ni d'électricité, plus d'eau si ce n'est celle de quelques fontaines souvent polluées.

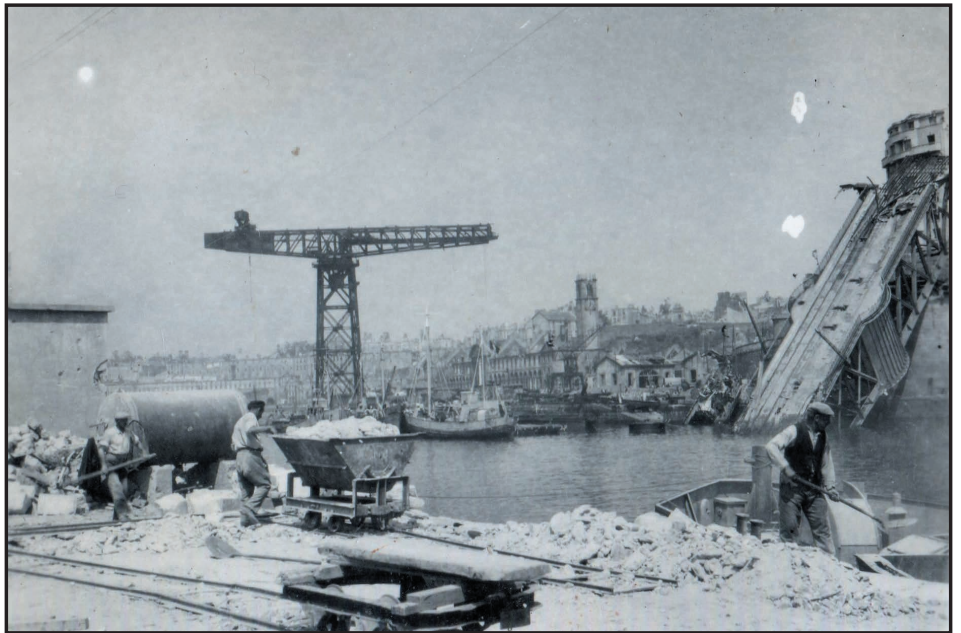
Bien qu'interdite, l'activité de la CGT avait perduré clandestinement pendant l'Occupation. La CGT est présente dans le Comité départemental de Libération mis en place officiellement dans le Finistère le 14 août 1944. Pierre Salaün, de Scaër, en est l'un des deux vice-présidents.

Dès le mois d'août l'Union départementale CGT se reconstitue à Landerneau. Deux ouvriers de l'arsenal, Jacques Demoy et Ernest Miry, en sont membres.

En tant que syndiqués et en tant que citoyens, les adhérents du syndicat CGT de l'Arsenal, comme ceux des autres syndicats du département, sont conscients des efforts à accomplir pour vaincre les énormes difficultés du moment : pénurie alimentaire, manque de logements, manque d'outillage, de matériaux, de moyens énergétiques et de transport ; besoins cruciaux liés à la santé, aux écoles ; nécessité du déminage et de la neutralisation des munitions dans les zones de combat et les fortifications.

Avec les moyens du bord

Les travailleurs de l'Arsenal ne rechignent pas à la tâche dans des conditions souvent pénibles et dangereuses par manque de matériels adaptés au travail à réaliser. On travaille avec les moyens du bord : « Ça soulève, ça déplace, ça soude, ça découpe, ça récupère... ». On se retrouve les manches et la production augmente. C'est l'état d'esprit durant cette fin d'année 1944 et l'année 1945.



La grande grue est toujours debout, le Pont National s'est effondré dans la Penfeld, quais et bassins sont dévastés. Après les destructions de quatre années de guerre, tout est à reconstruire. (Photo collection particulière-DR)

Mais, les revendications du nouveau Syndicat des Travailleurs réunis du port de Brest et de la Pyrotechnie de Saint-Nicolas sont à la hauteur de l'engagement des personnels pour le redressement du pays :

- réintégration des travailleurs congédiés pendant l'Occupation pour délit politique ou d'opinion ;
- réintégration des travailleurs ayant refusé d'aller travailler en Allemagne ;
- soutien aux familles des travailleurs fusillés et des déportés ;
- participation ouvrière aux différents organismes de l'établissement.
- augmentation des salaires, dans l'attente d'un salaire national (qui ne sera obtenu qu'en 1951) ;
- révision des pensions par nivellement par le haut.

Ce cahier revendicatif témoigne de la vision d'avenir du syndicat CGT de l'Arsenal : éradication des conséquences de l'Occupation, droit de regard sur le fonctionnement et la gestion, assurer de meilleurs salaires et des retraites décentes.

À l'automne 1945, la guerre terminée sur tous les fronts, les crédits militaires sont réduits. Toutefois, le ministre de l'Armement, Charles Tillon, refuse de sacrifier l'avenir de l'Arsenal. Le plan de charge est assuré : remise en état du cuirassé Jean-Bart ; commande de 75 000 tonnes de navires de commerce. À la « Pyro » de Saint-Nicolas une chaîne

de montage de 5 000 wagons neufs, dont les éléments viennent par cargo des USA, occupe près de 300 ouvriers.

Au lancement du premier cargo charbonnier, Le Pencana, la foule assiste à la glissade impressionnante vers les flots dans le vacarme des ruptures successives des « bosses cassantes ».

Paix, liberté indépendance nationale

Le ministre donne aussi son accord au syndicat des Marins qui a fait la démonstration qu'il était possible de renflouer et de réparer de nombreuses épaves coulées mais sans avaries irréversibles. Une large part de ce chantier sera réalisée par les services de l'Arsenal.

Les négociations entre ministère et services sont rondement menées et il ne s'écoule que quelques semaines entre les annonces et les décisions. Autre époque...

Dans ces années d'immédiat après-guerre les orientations du Conseil National de la Résistance inspirent l'action quotidienne d'hommes et de femmes épris d'idéaux de paix, de liberté et d'indépendance nationale. Ils oeuvraient pour un monde où chacun aurait sa place, notamment par un plan de sécurité sociale assurant à tous les citoyens de dignes moyens d'existence.

La lutte pour ces valeurs est toujours d'actualité.

En 2006, échec au CPE et à la précarité

La jeunesse dans la rue

La jeunesse a toujours été au premier rang des manifestations contre le Contrat première embauche. Ci-contre à Brest le 4 avril 2006.



Le projet de loi instituant le contrat première embauche (CPE) puis son adoption par le Parlement français le 9 mars 2006 entraînent, au cours des mois de février, mars et avril 2006, un important mouvement étudiant et lycéen, soutenu par des partis politiques et par la plupart des syndicats.

Les syndicats et coordinations d'étudiants et de lycéens, ainsi que les partis de gauche, manifestent contre le gouvernement Dominique de Villepin et demandent le retrait du CPE. Un grand nombre d'assemblées générales demandent aussi l'abrogation de l'inté-



gralité de la loi Pour l'égalité des chances dont il fait partie, et également le retrait du Contrat nouvelles embauches (CNE), plus ancien, similaire par certains aspects au CPE.

Face aux manifestations, Dominique de Villepin annonce, le 10 avril, que « les conditions ne sont pas réunies » pour que le CPE s'applique, deux mois après son adoption par le Parlement et dix jours après la validation de la loi (décision 2006-535 DC du 30 mars 2006) par le Conseil constitutionnel. Cette loi est alors retirée.

(à suivre, pages 4, 5 et 6)

En 2006, échec au CPE et à la précarité

La jeunesse dans la rue

La journée d'action nationale du 4 avril 2006 marque le point haut des actions contre le CPE. A Brest, plus de 40 000 manifestants expriment leur rejet de cette loi régressive. Quelques jours après elle sera retirée par le Président Chirac.



L'idée d'un Smic jeune n'est pas nouvelle. Déjà, en 1985, Yvon Gattaz, le dirigeant du patronat français (CNPFP), évoquait l'idée d'un Smic progressif spécifique aux jeunes et aux travailleurs peu qualifiés.

En 1994, le gouvernement Balladur met en place le Contrat d'insertion professionnelle (CIP) pour lutter contre le chômage. Ce type de contrat de travail à durée déterminée pour les moins de 26 ans, rémunéré à 80 % du Smic est censé favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Le 30 mars, le CIP est retiré sous la pression populaire, notamment des jeunes.

Dès l'annonce de la création du CPE par le Premier ministre, Dominique de Villepin, le 16 janvier 2006, un mouvement de contestation se développe. Le 23 janvier, Villepin accélère le pas et décide l'avancée du calendrier législatif en utilisant la procédure d'urgence parlementaire (article 49-3) qui limite le parcours de la loi à une lecture du projet par chambre.

Le lendemain, dans un appel commun, des organisations (syndicats de salariés et d'étudiants, organisations politiques, culturelles) créent un collectif de lutte contre le CPE et appellent à la déclinaison locale de ce collectif, ce qui se fait par la suite dans la plupart des grandes villes françaises. Des étudiants,



estiment que le CPE est un emploi précaire, lancent des actions avec distributions de tracts, manifestations, assemblées générales sur les campus.

Une manifestation unitaire, le 7 février, rassemble près de 400 000 personnes.

Un collectif « Stop-CPE 29 »

Dans le Finistère, la mobilisation s'organise rapidement. Les jours et les semaines s'enchaînent, les manifestations aussi.

Le 25 janvier, une centaine d'étudiants se réunissent à la faculté Victor-Ségalen, à Brest, afin de préparer la mobilisation. L'utilisation de la procédure d'urgence parlementaire, décidée par Dominique de Villepin, amène une riposte immédiate. Le collectif Stop-CPE 29 (syndicats étudiants et lycéens) appelle à une manifestation pour le lendemain 26, à 13 h 30, place de la Liberté, à Brest.

De leur côté, les organisations syndicales (CGT, FSU, Solidaires, CFDT, UNSA, CFTC et FO) ainsi que des partis politiques invitent à rejoindre les collectifs étudiants et lycéens pour réclamer le retrait du texte.

Le 31 janvier, la CGT, qui avait appelé à une journée interprofessionnelle pour la défense des salaires et de l'emploi, décide d'introduire dans ses mots d'ordre le retrait du CPE et du Contrat nouvelles embauches de façon à favoriser une convergence des luttes avec la jeunesse.

Celle-ci répondra présente dans les manifestations. Un bon millier de manifestants défilent dans les rues du centre-ville, à Brest.

Le 2 février, six organisations syndicales, dont la CGT, appellent à une journée nationale d'action dans la Fonction publique. Cette journée sera aussi l'occasion pour les mouvements de jeunes d'exprimer leur refus du CPE.

Le samedi 4 février, les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves manifestent à Quimper contre la politique de renoncement en matière d'éducation et un avenir encore plus précaire pour la jeunesse. Là aussi, les lycéens s'emparent de l'occasion pour exprimer leurs revendications.

La colère gronde en attendant la journée nationale du mardi 7 février contre le CPE.

Alors que le bras de fer entre la majorité et l'opposition reprend à l'Assemblée nationale, les confédérations syndicales et les syndicats de lycéens et d'étudiants appellent à manifester dans toute la France avec pour seul mot d'ordre « le retrait du CPE » qui va institutionnaliser la précarité des jeunes.

Les jeunes ont besoin d'une logistique pour faire connaître leurs revendications et élargir le plus possible leur mouvement. Ils font appel aux organisations syndicales de salariés. La CGT Educ'action 29, de part sa proximité avec les lycéens, favorisera le lien avec l'interpro CGT. Des milliers de tracts seront tirés par la CGT et diffusés dans les établissements.

Le 7 février, ils sont 7 000 à Brest. À Quimper, le CPE s'invite en tête de manif ; 2 500 manifestants défilent sur les quais. À Morlaix, environ 700 manifestants ont participé au cortège. À Quimperlé, ils sont 300 à battre le pavé. Dans les jours qui suivent, la mobilisation ne faiblit pas à l'image des lycéens quimpérois qui défilent à 1 500 dans le centre ville mais aussi à Concarneau où les élèves du lycée Pierre-Guéguen investissent le rond-point situé devant leur établissement.

Devant la motivation de la jeunesse, une nouvelle journée d'action est décidée pour le mardi 14 février, juste avant les vacances scolaires.

Extraits de l'intervention unitaire du 14 février à Brest (CGT, CFDT, Solidaires, FSU, Sud étudiants, UNEF, UNL.) :

« En très peu de temps les sondages se sont inversés grâce aux explications que nous avons données à la population et grâce au succès du 7 février. Aujourd'hui, le CPE est minoritaire dans la société. Le gouvernement doit le retirer. Le gouvernement s'affole. La mobilisation peut le faire reculer !

« Le Premier ministre a décidé de recourir à l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter sans vote son projet de loi sur l'égalité des chances créant le Contrat première embauche pour les jeunes de moins de 26 ans, l'apprentissage dès 14 ans et la possibilité du travail de nuit dès 15 ans. C'est une mauvaise méthode au service d'un mauvais projet ».



Les enseignants du syndicat CGT Educ'action ont favorisé le lien entre les lycéens et les structures « interpro » de la CGT.



Les vacances n'interrompent pas la mobilisation

Pendant la première semaine des vacances scolaires la mobilisation étudiante continue. Le 23 février, ils sont près de 700 à défilé dans Brest après avoir bloqué les ponts de l'Harteloire et de Recouvrance avant de se rendre devant la sous-préfecture. Là, ils enflamment un mannequin représentant le CPE et observent une minute de silence « pour la mort de la jeunesse ».

Dès la reprise des cours, un nouvel appel est lancé à une grande journée nationale de mobilisation fixée au mardi 7 mars.

Dans le Finistère, les appels sont nombreux pour dénoncer cette précarisation de l'emploi des jeunes. L'Union syndicale des retraités CGT apporte son soutien pour lutter « contre toutes les formes de précarité tout au long de la vie ».

Le résultat est une véritable démonstration de force à la hauteur des enjeux.

Les titres de la presse (Le Télégramme) sont éloquentes : « Coup de semonce, Déluge de manifestants, La rue n'a pas chômé, La manif embauche ... ».

Le nombre de manifestants montre la détermination de la jeunesse mais aussi celle de ses aînés face à cette remise en cause du Code du Travail. Malgré la pluie, ils étaient 12 000 à Brest, 5 000 à Quimper, 1 500 à Morlaix, 800 à Quimperlé.

En dépit de la très forte mobilisation du 7 mars, force est de constater que le gouvernement n'est pas prêt à céder.

« Ce qu'exigent étudiants, lycéens, salariés, tous syndicats unis, et une grande majorité de la population, c'est l'abandon pur et simple d'une mesure qui institue la possibilité pour les employeurs de licencier les salariés sans avoir à en préciser le motif. Le Premier ministre ne répond pas à ces exigences. Il tente seulement de les contourner en annonçant de pseudo garanties qui visent plus à accompagner le chômage qu'à stabiliser l'emploi.

Le Premier ministre dit vouloir engager des négociations mais seulement pour accompagner son CPE. Il dit souhaiter dialoguer sur la précarité du travail dans le même temps où il institue unilatéralement une mesure d'extension de la précarité. Il prétend être à l'écoute mais envoie les forces de police contre les jeunes. »

(Déclaration de la CGT Educ'action le 13 mars).

(à suivre, page 6)

En 2006, échec au CPE et à la précarité

La jeunesse dans la rue

Pour la CGT, le retrait du CPE n'est pas négociable : « Le gouvernement doit annoncer celui-ci sans délai, faute de créer de nouvelles et importantes mobilisations dans tout le pays. La CGT met tout en oeuvre pour réussir les manifestations décidées pour cette semaine : le 16 mars à l'initiative des étudiants et lycéens et le 18 mars avec l'ensemble des organisations syndicales, étudiantes, lycéennes et de salariés.

« Tous ensemble, jeunes et familles, salariés, retraités et chômeurs, nous obtiendrons le retrait du CPE, du CNE et plus généralement une grande négociation sociale pour faire reculer la précarité du travail et obtenir une sécurité sociale professionnelle.

(Déclaration confédérale du 13 mars 2006)

De nouveau, la mobilisation de la jeunesse sera très forte le 16 mars et renforcée le samedi 18 mars par la participation de l'ensemble des organisations syndicales mais aussi de la population qui soutient majoritairement le mouvement.

Dans un communiqué en date du 21 mars, l'UL CGT de Brest déclare :

« La journée du 18 mars a été une immense réussite sur le plan national avec 1,5 millions de manifestants et dans le département du Finistère plus de 15 000 manifestants à Brest, 8 000 à Quimper, 2 500 à Morlaix, 1 500 à Quimperlé... La lutte contre le CPE a franchi une nouvelle étape. Le gouvernement reste sur un refus de satisfaire les revendications. Les universités sont en grève ou bloquées depuis plus de six semaines. Des milliers de lycéens sont dans l'action, y compris dans le département.

« Dans le Finistère, les salariés se sont joints au mouvement à plusieurs reprises : 31 janvier, 7 février, 14 février, 7 mars, 16 et 18 mars. Il est nécessaire de maintenir la pression sur le gouvernement Villepin qui espère un pourrissement de la situation.

« L'appel national interprofessionnel et inter-syndical, avec arrêts de travail, grève, du mardi 28 mars permettra aux salariés d'affirmer une nouvelle fois leur volonté de lutter « tous ensemble ».

Avant cette journée, avec les étudiants et les lycéens, l'UL CGT de Brest appelle à manifester le jeudi 23 mars (place de la Liberté à Brest) à partir de 12 h 30. »

Le succès des nombreuses actions contre le CPE est largement dû à une réelle solidarité entre lycéens et organisations syndicales.



Les lycéens et les étudiants mènent des actions partout dans le département. A Quimper les étudiants décrètent le blocus total de la faculté, de même que de l'IUT.

Tous les jours, les lycéens défilent dans leur ville. De nombreux lycées sont bloqués : Tristan-Corbière à Morlaix, Jean-Marie-Le Bris à Douarnenez, Jean-Moulin à Châteaulin, le lycée professionnel à Pont-de-Buis, Paul-Sérusier à Carhaix, Laennec et même Saint-Gabriel (établissement privé) à Pont-l'Abbé.

À Quimper, les lycées Cornouaille, Brizeux et Thépot sont bloqués ainsi que Chaptal qui est aussi occupé. Les Quimpérois investissent les rues de la ville mais également la gare. À Rostrenen, des élèves du collège Edouard-Herriot manifestent le jour du marché. À Brest, des lycéens bloquent l'accès du dépôt pétrolier au port de commerce.

Les étudiants brestois de STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) envisagent de gagner Quimper à vélo par la voie-express. Ils seront détournés vers Landerneau par les forces de l'ordre. Une centaine d'entre eux parviendra à rejoindre Quimper où les attendent les autres manifestants.

28 mars : près de 70 000 manifestants

Du côté des salariés, les décisions d'arrêts de travail se multiplient dans le public comme dans le privé.

Le mouvement est en train de s'amplifier ce qui promet une très forte mobilisation pour le mardi 28 mars.

Incontestablement, le 28 mars marque un tournant dans la mobilisation des salariés pour le retrait du CPE. Le nombre d'arrêts de travail recensés traduit une implication sans précédent des salariés. Du jamais vu depuis 1968 !

Les chiffres sont éloquentes.

Brest : 40 000 manifestants, Quimper : 20 000, Morlaix : 5 000, Quimperlé : 2 000, Carhaix : 800

Le 30 mars, le Conseil constitutionnel valide « sans réserve » le CPE. Jacques Chirac promulgue la loi mais demande de ne pas l'appliquer, une réponse ambiguë à la crise, immédiatement rejetée par les anti CPE qui maintiennent la pression avec une nouvelle journée fixée au 4 avril.

En attendant le 4, la mobilisation continue avec des assemblées générales, des défilés, des occupations de site comme l'aéroport de Brest par les étudiants en STAPS, ainsi que le blocage des trois grands ponts brestois, des ronds-points à Pleyben par les lycéens, etc.

Au lendemain de l'énorme journée de mobilisation du 4 avril, encore plus massive que celle du 28 mars, le verdict est sans appel. Le CPE doit être définitivement retiré.

Au cours des jours qui suivent, des actions diverses se déroulent sur des sites symboliques : blocage du pont de l'Iroise, barrage filtrant à la Cité administrative de Ty Nay, à Quimper, défilés à Concarneau, Quimperlé ...

Le 10 avril, deux mois après son adoption par le Parlement, devant cette mobilisation déterminée de la jeunesse, des salariés avec leurs organisations syndicales et d'une grande partie de la population, Jacques Chirac annonce qu'il retire la loi sur le CPE.

L'Union locale CGT du Pays bigouden a célébré ses 50 ans d'existence les 22 et 23 septembre à la salle du Patronage laïque, à Pont-l'Abbé.

Cette manifestation se voulait être un point de rencontre entre l'histoire et l'actualité sociale. Retraçant plus d'un siècle d'histoire de la CGT bigoudène, une exposition de neuf affiches et un livret d'une centaine de pages ont été édités à cette occasion. L'expo de l'IHS sur Mai 68 dans le Finistère complétait cette présentation d'images et de textes.

Le secrétaire général de l'Union locale, Jean-Marc Trebern, a inauguré l'événement par un discours rappelant les nombreux enjeux revendicatifs de ces dernières années. Cette allocution était suivie de la projection du film *La Sociale* et d'un débat public sur la future réforme des retraites Macron-Delevoeye.

La commission exécutive de l'Union locale souhaitait aussi rendre hommage aux adhérents, fidèles jusqu'à aujourd'hui, qui étaient présents en 1968 - 1969, années de création de l'Union locale de la région bigoudène et du Cap Sizun et de la construction des locaux de la place du Triskell. Cette Union locale est l'une des rares appartenant à ses adhérents.

La pêche et les conserveries : moteurs et déclin

Les premières traces retrouvées de l'histoire de la CGT du Pays bigouden remontent au début des années 1890. La CGT n'existait pas encore, mais le syndicat des marins du Guilvinec, fondé en 1892, s'y est affilié dès 1895. En 1904, c'est au tour des marins de Lesconil. La présence de la CGT chez les marins bigoudens a toujours été importante jusqu'en 1996. La pêche, moteur économique essentiel de ce territoire, a traversé de nombreux conflits sociaux. La CGT y a toujours apporté des revendications souvent abouties pour que les marins-pêcheurs aient une vie professionnelle compatible avec la vie familiale et sociale (par exemple : deux jours de repos hebdomadaire, vacances, caisse intempérie, mutuelle complémentaire, solidarité pour les veuves de péris en mer, etc.).

La modernisation, les navires-usines, les armements industriels, les plans européens (Mellick), ont transformé le paysage de la pêche et les rapports entre les marins et leurs patrons.

Pour retracer plus de 120 ans d'histoire de la CGT en Pays bigouden, l'Union locale a édité un livret de 120 pages.

Chez les marins bigoudens la CGT a désormais disparu des radars de l'Union locale. Seule une poignée de vieux loups de mer marque attachement et fidélité à la CGT. Certains étaient déjà adhérents en 1958. Ils font partie de ceux qui ont pesé sur les décideurs politiques pour agrandir les ports de Lesconil, de Loctudy ou du Guilvinec

Au secteur de la pêche est directement lié l'autre moteur économique du Pays bigouden : la conserverie.

En 1926, « Lesconil la Rouge » a fait le buzz, avec la révolte des sardinières, célèbre aujourd'hui grâce au travail d'Anne Lebel et à l'affiche de Le Quernec. Mais les conserveries, au nombre de 24 en 1928, ont subi les affres de la concurrence entre pays, des délocalisations, fermetures, regroupements. La mondialisation était déjà en germe à l'époque de la grève des sardinières.

Aujourd'hui, il ne reste que quatre conserveries : Furic à Penmarch, Hénaff à Pouldreuzic, Capitaine Cook (Intermarché) à Plozévet, Larzul à Plonéour-Lanvern.

La corrélation entre le déclin de ces moteurs économiques que sont la pêche et la conserverie et le déclin des activités tertiaires est évidente, même si d'autres facteurs y sont

associés. Ainsi la gare a été fermée, puis le site EDF, la maternité, la chirurgie, la boutique Orange, la boutique SNCF, les bureaux de poste, l'hôtel des impôts à Plogastel-Saint-Germain, le lycée Jean-Moulin à Plouhinec, etc.

Mais l'histoire ne s'arrête jamais. Malgré l'injonction d'Henri Krasucki, de passage dans le Pays bigouden - « La Bretagne ne sera pas le bronze-cul des Parisiens » - la population bigoudène change de physionomie. Les bourgs et les ports, relativement déserts l'hiver, se remplissent de touristes pendant l'été. Et plus généralement, les maisons du littoral se vident de leurs jeunes qui ne trouvent pas d'emploi dans le coin, pour laisser place à des retraités venus essentiellement du bassin parisien et qui aspirent au bien vivre bigouden. C'est dire combien est différente aujourd'hui l'activité bigoudène de la CGT.

L'Union locale du Pays bigouden, en partenariat avec l'IHS 29, met en ligne, à disposition du public, le livret cité plus haut, les archives et photos scannées, à l'adresse : <https://sites.google.com/site/cgtud29/les-unions-locales-cgt-du-finistere/ul-de-pont-l-abbe>



L'IHS en Finistère

Une implantation en progrès

L'assemblée générale des adhérents finistériens de l'IHS CGT Bretagne s'est tenue le mercredi 10 octobre 2018 à la Maison du Peuple de Brest.

Les participants se sont félicités de la progression continue de la section du Finistère depuis sa création (23 adhérents en 2011 ; 111 le jour de l'assemblée générale 2018). Néanmoins, des initiatives pour un renforcement en nombre de syndicats ont été décidées.

Quatre numéros de Mémoire Vivante, une expo « Mai 68 en Finistère », de très nombreuses interventions dans les assemblées générales, les congrès et les stages organisés par la CGT, un exposé-débat sur l'histoire du syndicalisme devant des étudiants en ressources humaines, ont marqué l'activité depuis l'assemblée générale 2017. Une Lettre aux adhérents paraît désormais chaque trimestre.

Les perspectives ont fait l'objet d'une riche discussion. Outre l'activité habituelle, un effort important sera fait sur le recensement, la sauvegarde et le classement des archives CGT.



Des participants à l'assemblée générale devant les panneaux de l'exposition sur Mai 68 en Finistère.

En lien avec l'IHS national, des informations seront données pour la conservation des archives numériques.

Les participants ont renouvelé le souhait de création d'un institut départemental tout en maintenant l'adhésion à l'IHS CGT Bretagne.

Face à l'accroissement des tâches et pour une meilleure efficacité, l'assemblée a décidé de créer un collectif de onze camarades ayant chacun une responsabilité particulière : animation, Mémoire Vivante, communication, archives CGT, archives départementales, photothèque.

Maison du Peuple de Morlaix Rénovation menée à bien

En 2012, le Comité de la Maison du Peuple de Morlaix, propriétaire de l'immeuble qui est le siège de l'UL CGT, conscient de son intérêt historique, décide de le restaurer. Après contacts avec les collectivités territoriales et la Fondation du Patrimoine, en vue d'une aide financière, une étude architecturale est effectuée et un plan pluriannuel de travaux établi.

Commencée en 2014, l'opération s'est terminée en 2018 et a concerné le bâtiment principal ainsi que l'ancienne salle des fêtes, pour un montant de près de 250 000 € dont 152 000 € de subventions. En plus de l'aide des partenaires précités et des fonds propres de l'association propriétaire, le projet a bénéficié du soutien de la Fondation Crédit Coopératif,

de la CGT (confédération, CR, UD, UL, syndicats, IHS) et de nombreux particuliers dans le cadre d'une souscription publique. Ces travaux, réalisés par des entreprises locales, complétés par les prestations de chantiers-écoles de l'AFPA et d'une association d'insertion, ont été inaugurés le jeudi 11 octobre 2018 au cours d'un vin d'honneur auquel étaient conviés les divers partenaires, organisations et particuliers.

La restauration, respectant l'architecture ancienne, donne une seconde jeunesse à ce bâtiment chargé d'histoire qui, en plus de l'activité syndicale CGT, s'ouvre parfois à des manifestations culturelles (Journées du Patrimoine, expositions, concerts, spectacles).



Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Bretagne

Adhésion 2019 à l'institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom

Adresse

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Bretagne.